

SCoT de la BRESSE BOURGUIGNONNE

Dossier T.A. n° E16000162/21

DEPARTEMENT DE SAÔNE ET LOIRE

ANNEXE 1

Procès-verbal de synthèse des observations

PROCES-VERBAL DE SYNTHESE DES OBSERVATIONS

En exécution de l'article R.123-18 du code de l'environnement,

Je soussignée Madame Gisèle GOUBARD, présidente de la commission d'enquête, déclare avoir pris rendez-vous avec Madame Françoise JACQUARD, Vice-Présidente en charge du SCoT du Pays de la Bresse Bourguignonne, afin de lui remettre le présent procès-verbal de synthèse des observations concernant l'enquête publique relative au projet de SCoT après entretien.

Le rendez-vous a été fixé au 31 mars 2017 à 16 h dans les locaux du Syndicat mixte du Pays de la Bresse Bourguignonne 4, promenade des Cordeliers à LOUHANS(71).

L'enquête s'est déroulée du lundi 27 février 2017 au vendredi 31 mars 2017 inclus, soit pendant 33 jours consécutifs pour tenir compte de la période considérée.

1/ Clôture des registres d'enquête

Le registre déposé au chef-lieu de l'enquête a été clôturé par mes soins dès la fin de l'enquête à l'issue de la dernière permanence le vendredi 31 mars 2017 à 12 heures, ceux déposés dans les autres communes ont été clôturés le vendredi 31 mars après-midi.

2/ Observations sur les registres

Nombre d'observations sur les registres : 8

Nombre d'observations orales : 1

3/ Courriers

Nombre de courriers adressés au siège de l'enquête : 5

Nombre de courriers sans rapport avec l'objet de l'enquête : 3 (2 de M. et Mme MONTAGNON – 1 de Mme FICHET-BOURCET)

4/ Sens des observations

Les thèmes évoqués concernent les pôles de proximité, la non prise en compte de la spécificité du territoire bressan émaillé de multiples petits hameaux, la crainte d'une réduction drastique des zones constructibles, la limitation du nombre de logements possible par commune, les pratiques agricoles intensives.

L'observation orale concerne la spécificité du territoire bressan.

5/ Questions des commissaires-enquêteurs

La commission d'enquête s'interroge sur une délibération de la C.C. BRESSE REVERMONT 71 en date du 30 novembre 2016 qui lui a été transmise par cette Collectivité le 30 mars 2017 et qui ne figure pas dans le dossier soumis à enquête. Pour rappel, la C.C. BRESSE REVERMONT 71 émet un avis défavorable au projet de SCOT.

La commission d'enquête s'interroge sur les réponses apportées aux avis des Personnes Publiques Associées.

La commission d'enquête s'interroge sur les motifs de rejet du projet de la part des communes qui ont émis un avis défavorable (10 sur 23 retours de délibérations communales), alors que le SCoT est a priori un outil consensuel.

J'ai remis au maître d'ouvrage les copies intégrales des observations consignées et annexées aux registres d'enquête

J'ai invité l'intéressé à produire un mémoire en réponse au présent P.V. de synthèse conformément à l'article R.123-8 du code de l'environnement et à préciser les évolutions qu'il envisageait de donner au document initial pour tenir compte, s'il le souhaitait, des différents avis des services de l'Etat, organismes ou collectivités, ainsi que des treize observations du public ci-jointes.

Ce mémoire en réponse devra me parvenir dans un délai de quinze jours, soit au plus tard le 15 avril 2017..

Liste des observations :

Registre de St-GERMAIN-DU-BOIS : lettre en annexe de M. Didier FICHET, Président de la Communauté de Communes de BRESSEREVERMONT 71

Registre du Syndicat Mixte, siège de LOUHANS : Observations de Mmes SCHEFFER Sabine, FONTAINE Jacqueline, et VADOT Michelle.

Registre de CUISERY : Observation de M. SENARD Jean

Registre de CUISEAUX : lettre en annexe de M. JANIN Patrick

Registre de PIERRE DE BRESSE : Observation et copie de la délibération du 16/12/2016 annexée de M. Jacques GUITON, maire de LA CHAPELLE ST-SAUVEUR, et d'une conseillère, Mme Dominique NYGREN - Lettre en annexe de la SCI LES PIEDS SUR TERRE.

Registre de LOUHANS : Observation anonyme - observation de M. ROUTHIER, maire de Savigny-en-Revermont - observation et lettre en annexe de M. Jean SIMONIN, maire de SAILLENARD.

Registre de ST-GERMAIN-DU-PLAIN : Lettre annexée de M. Alain DOULE, maire de ST-GERMAIN-du-PLAIN

A LOUHANS, le 31 mars 2017

La Présidente de la commission d'enquête

Gisèle GOUBARD



Reçu le 31 Mars 2017 à LOUHANS

Par Françoise SARWARD
Vice Présidente SABB

Syndicat Mixte
de la 
Bresse Bourguignonne

